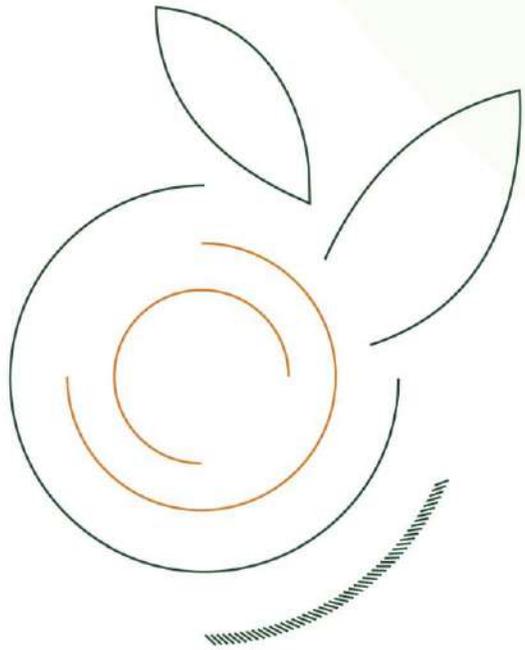


The logo for 'tech&bio' features the text 'tech&bio' in a white, sans-serif font. The ampersand is stylized with a small orange leaf-like shape above it. The logo is set against a dark green rectangular background. The background of the slide includes a faint, light grey line-art illustration of a plant with several leaves and a central circular element, and large, solid orange curved shapes in the top right and bottom right corners.

tech&bio

Osez la bio : "Se convertir à l'AB, les clés de la réussite"



Osez la bio "Se convertir à l'AB, les clés de la réussite"

Didier Boichon, agriculteur en Isère

Olwen Thibaud, conseillère grandes cultures bio à la Chambre d'agriculture de l'Isère

François Soulard, Certipaq bio

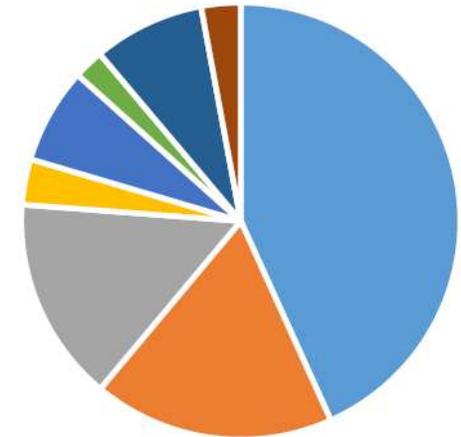




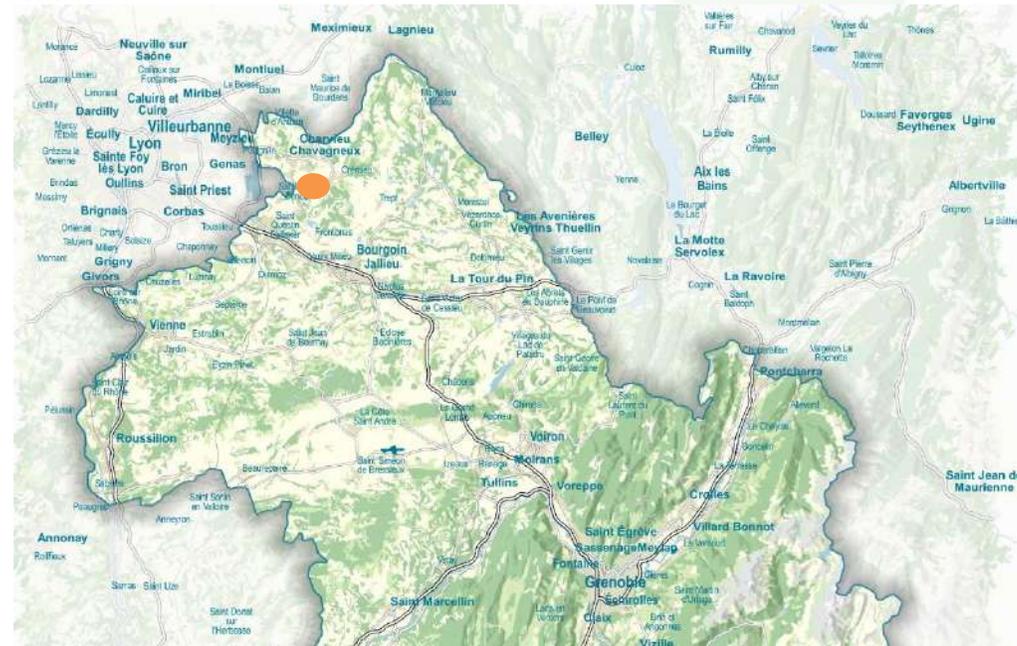
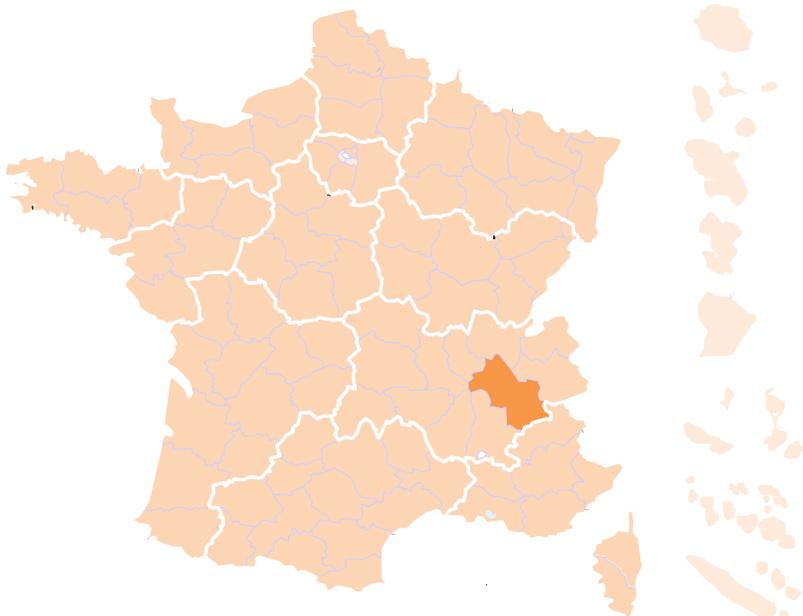
Didier Boichon : contexte et historique

- 2001 : Installation hors cadre sur la commune de Chozeau (38)
 - en grandes cultures (reprise d'une ferme de 45ha)
 - et création d'un atelier naisseur engraisseur de lapin
- 2011 : première réflexion sur le bio mais :
 - mauvaise année en céréales
 - Seul sur la ferme
 - Elevage lapin : activité principale (2/3 du temps et des revenus) : difficile de concilier contrainte élevage et contrainte désherbage mécanique
- 2018 : arrêt lapin et augmentation surface de cultures (45 → 100ha)
→ Nouveau questionnement sur certification bio

Assolement 2019



■ Blé ■ Maïs ■ Colza ■ Orge
■ Luzerne ■ PTR ■ PPH ■ Jachère





Réflexion sur le projet bio 2019-2020

Des Formations :

- Febvrier 2019 : Je convertie ma ferme en bio, pourquoi pas ?
Spécial grandes cultures

- Mars 2019 : Je désherbe mécaniquement mes grandes cultures

Des visites/portes ouvertes de fermes sur 2019-2020

- Dont le TECH&BIO 2019

- Fin 2019 : **Une Etude de Projet Conversion bio** (technico-économique) avec la Chambre d'agriculture de l'Isère

- Au fur et à mesure de la réflexion, évolution de l'objectif personnel :
 - Intérêt technique ++
 - « Ramener de l'agronomie dans mon activité agricole »



ADABio
Les Agriculteurs 350 de l'Alti, Thière,
la Savoie et la Haute-Savoie

FORMATION

GRANDES CULTURES BIO



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

La Chambre d'Agriculture de l'Isère et l'ADABio s'associent pour vous proposer une série de **formations** sur :

Les techniques culturales en Grandes Cultures bio

Pack « Conversion grandes cultures bio : les clés de la réussite » :

- Le 14 Janvier 2021 : Je conduis mes grandes cultures en bio : toutes les bases de la rotation et de la gestion technique des cultures en bio**, ainsi qu'un focus sur des **références technico-économiques**.
 - Intervention de Jean Champion, Conseiller Grandes Cultures Biologiques de la Drôme, et animation par Olwen Thibaud Conseillère Grandes Cultures Biologiques Chambre d'agriculture de l'Isère.
- Le 23 Février 2021 : « Et moi comment je fais sur ma ferme ? »**. Sur la base des **cas concrets de chaque stagiaire**, travail sur le choix des rotations et des itinéraires techniques.
 - Intervention de David Stephany, Conseiller polyculture élevage Ain de l'ADABio et animation par Charlotte Dor, Conseillère polyculture Isère de l'ADABio

Deux journées optionnelles, pour approfondir des aspects techniques :

- Le 8 Février 2021 : Fertilité des sols et gestion de la matière organique en bio**.
 - Intervention de Dominique Massenot, agronome, et animation par Charlotte Dor, Conseillère polyculture Isère de l'ADABio.
- Le 17 Mars 2021 : Le désherbage mécanique des grandes cultures : quels outils pour quels objectifs dans quelle situation ?**
 - Intervention de David Roy, Spécialiste désherbage mécanique Agrobio 35 et animation par Olwen Thibaud Conseillère Grandes Cultures Biologiques Chambre d'agriculture de l'Isère.



Etude Projet conversion bio

Etude réalisée AVEC la Chambre d'agriculture : accompagnement par une conseillère technique et une conseillère entreprise.

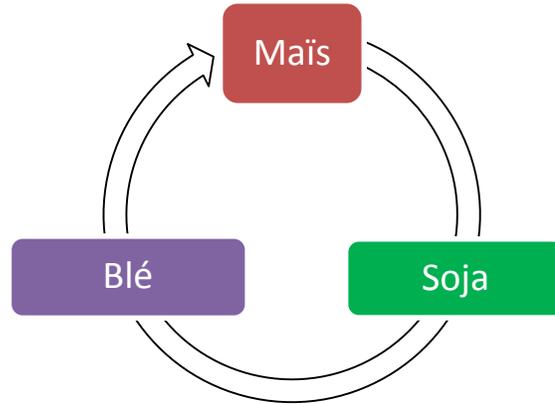
- ✓ Poser ensemble des hypothèses techniques en fonction des terrains et des souhaits de Didier
 - ✓ Rotations
 - ✓ Fertilisation et gestion de la matière organique
 - ✓ Débouchés
 - ✓ Investissements matériels nécessaires

- ✓ Chiffrage économique des ces hypothèses (à partir de la comptabilité existante de la ferme)
 - ✓ **Pendant la conversion bio**
 - ✓ En rythme de croisière
 - ✓ Dépendance aux aides

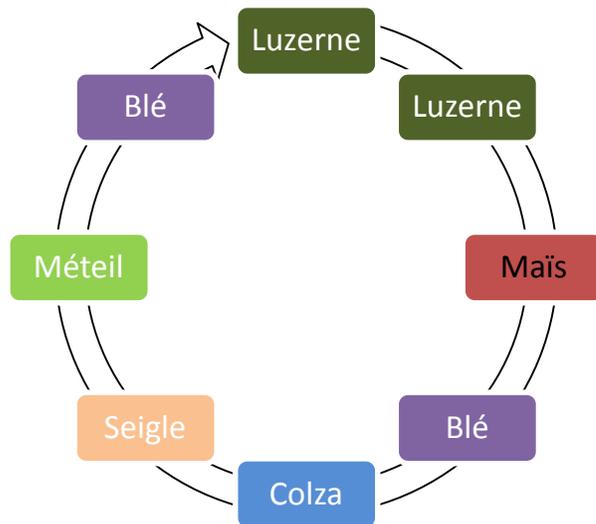


Les rotations

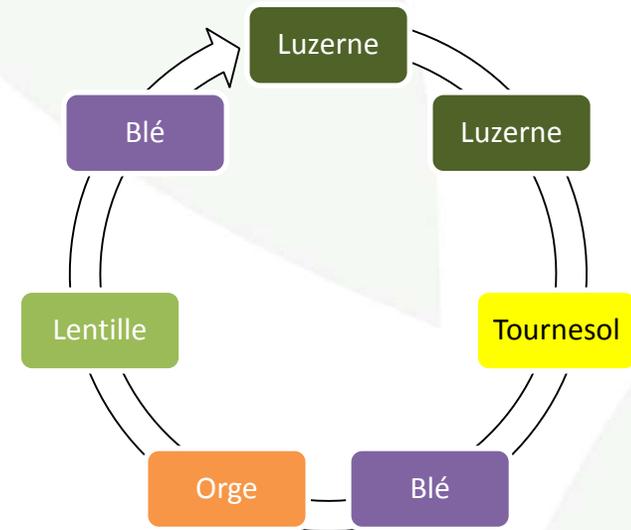
➤ **Bonnes terres avec réserve utile importante (Marais ..) :**



➤ **Terrain intermédiaire permettant l'introduction de quelques cultures d'été gourmandes en eau :**



➤ **Terrains séchants, superficiels :**





Les investissements matériels



✔ Bineuse : 37 000 €



✔ Herse étrille : 23 000 €



✔ Vibroculteur

- ✔ Changement semoir céréales pour :
 - ✔ permettre binage blé
 - ✔ arrêt du combiné de semis pour pouvoir réaliser des faux semis efficaces
- ✔ + renouvellement matériel à prévoir (Tracteur ...)



Les aides à la conversion bio

✔ Aide à la certification bio

- ✔ Mesure 4.10 du PDR (PACAE)
- ✔ Prise en charge des frais de certification les deux premières années

✔ Aide à la conversion bio (aide CAB à la PAC)

- ✔ Pendant 5 ans
- ✔ Plafonnement à 12000€/exploitation/an (transparence GAEC) en AuRA

✔ Aide à l'investissement matériel spécifique bio

- ✔ Mesure 4.13 du PDR (PACAE)
- ✔ 50 % d'aide jusqu'à 40 000 € puis dégressivité

✔ Crédit d'impôt bio

- ✔ 3500 €
- ✔ Crédit d'impôt + aide CAB = max 4000€

Catégorie de couvert	Conversion bio €/ha/an
Landes, estives, parcours associés à un atelier élevage *	44
Prairies (temporaires, à rotation longue +5 ans, naturelles) associées à un atelier élevage *	130
Cultures annuelles : grandes cultures, prairies artificielles (assolées au cours des 5 ans ET composées d'au moins 50 % de légumineuses à l'implantation**) Semences de céréales/protéagineux et fourragères	300
Plantes aromatiques et industrielles (chardon marie, cumin, carvi, lavande, lavandin, psyllium noir de Provence)	350
Viticulture (raisin de cuve)	350
Cultures légumières de plein champ	450
Maraîchage (avec et sans abri), raisin de table, Arboriculture (fruits à noyau et pépins et à coques) *** Semences potagères et de betteraves industrielles Plantes médicinales et aromatiques	900



Etude prévisionnelle

Etude prévisionnelle	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'Affaire	92944	87319	106010	104446	104446
- Engrais	14000	12649	10311	11282	11282
- Semences	6716	19224	21347	17844	17844
- Phyto	6500				
- Achat travaux et services	10560	9710	9276	8587	8587
- Autres charges opérationnelles	3800	3800	3800	3800	3800
- TOTAL Charges opérationnelles	41576	45380	44734	41511	41511
MARGES BRUTES	51368	41937	61275	62934	62934
- Carburants	7500	9000	9000	9000	9000
- assurances	6455	6658	6708	6830	6835
- Autres charges de structure	16600	16600	16600	16600	16600
- TOTAL Charges structures	30555	32257	32307	32430	32435
VALEUR AJOUTEE	20813	9679	28967	30503	30498
- Charges sociales	8000	8000	8000	8000	8000
+ DPB	24328	24328	19452	19452	19452
+ Aide Bio	12000	12000	12000	12000	12000
EBE	49 771	38 472	53 308	54 407	54 402
- Annuité	22903	31105	32192	38274	38625
REVENU DISPONIBLE	26867	7368	21116	16133	15778



Récolte 2021

➤ Limiter ses charges d'autant plus pendant la phase de conversion

	Triticale C2	Orge C2	Blé C2
semences	Certifiées 170 €/ha	Fermière 50 €/ha	Fermière traitement vinaigre 76 €/ha
fertilisation	Fiente 1 t/ha 88 €/ha	Fiente 1 t/ha 88 €/ha	Fiente 2,2 t/ha 193 €/ha
TOTAL CHARGE	258 €/ha	138 €/ha	270 €/ha
Rdmt ha	3t/ha	3t/ha	3t/ha
prix	180€/t	180€/t	180€/t
Produit brut	540 €/ha	540 €/ha	540 €/ha
MARGE BRUTE	282€/ha	402 €/ha	270€/ha



Le passage en bio : de nouvelles envies et opportunités

- 2020-2021 : Association et création d'une unité de triage/stockage/transfo à la ferme



MERCI



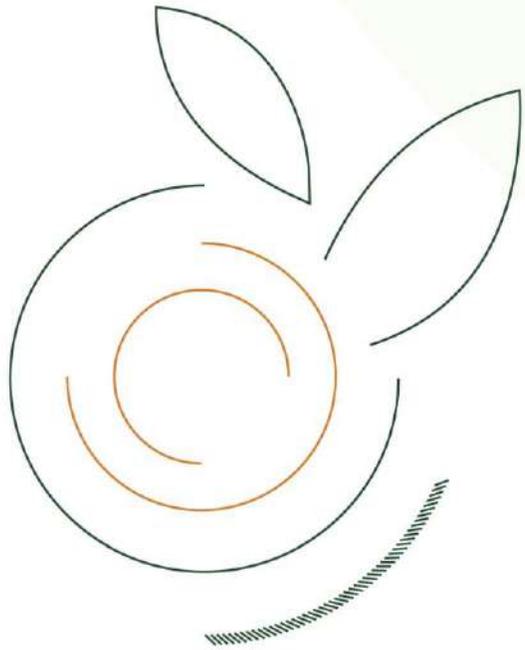
tech & bio

Conversion - Contrôle Bio



The logo for 'tech & bio' features the text in a white, sans-serif font on a dark green rectangular background. A small orange leaf icon is positioned above the ampersand. The logo is centered horizontally and partially overlaps a large, faint line-art illustration of a plant with several leaves and a central spiral.

Conversion – Contrôle Bio



Présentation de Certipaq Bio

Nous certifions vos engagements





PRESENTATION DE CERTIPAQ BIO

20 ans de Certification Bio

Filiale à 100% de
l'Association CERTIPAQ

SIÈGE SOCIAL
La Roche-sur-Yon
77 impasse Jean
Mouillade

ACCRÉDITÉ PAR
Le COFRAC
AGRÉÉ PAR
L'INAO



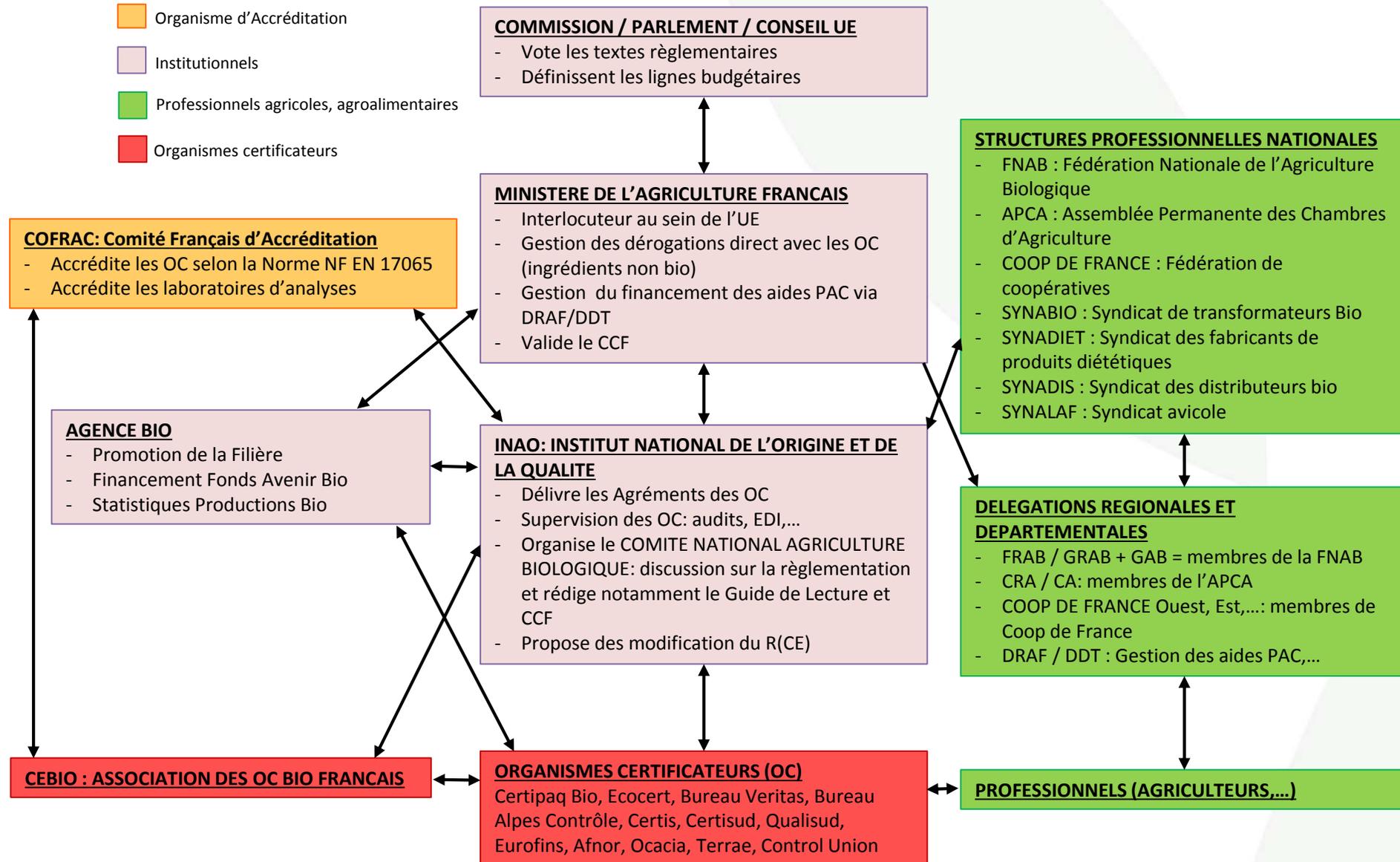

Certipaq Bio

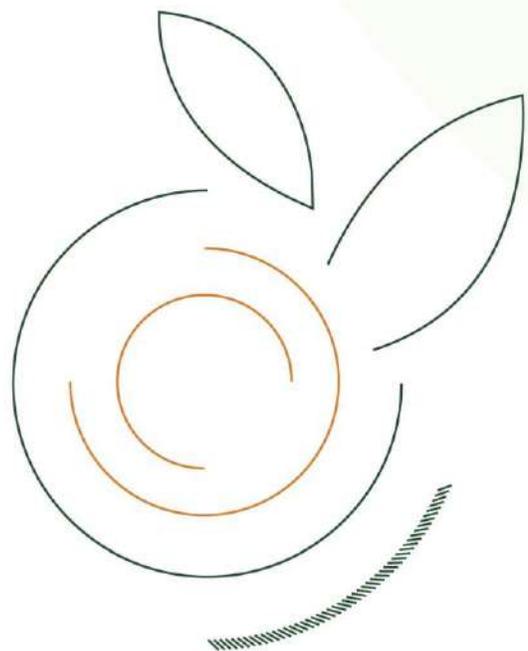
Membre de CEBIO
Association des
Organismes Certificateurs





FONCTIONNEMENT DE LA CERTIFICATION BIO EN FRANCE





Règles de conversion

Etapes pour l'engagement et règles de conversion

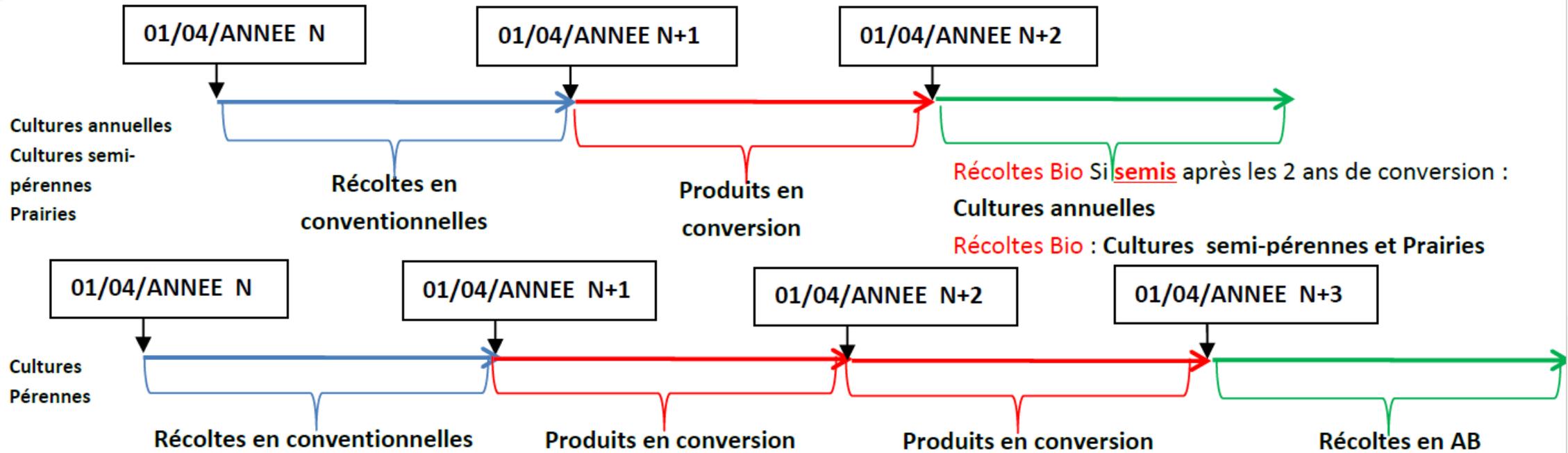


LES ETAPES D'ENGAGEMENT DE LA CONVERSION

- 1 - Faire sa demande de certification auprès de l'Organisme Certificateur :
 - Pour CERTIPAQ : via formulaire en ligne www.certipaq.com ou par téléphone au 02.51.05.41.32.
- 2 - Émission du devis, contrat calculé sur la base de votre activité à certifier.
- 3 - Signature et envoi du devis, contrat auprès de notre service développement.
- 4 - En parallèle à l'engagement avec l'OC, l'opérateur doit se notifier à l'Agence Bio.
- 5 - Planification et réalisation de l'audit d'évaluation.
- 6 - Votre dossier de certification est conforme : émission de vos documents de certification.
- 7 - Les années suivantes : renouvellement du cycle de contrôle et certification



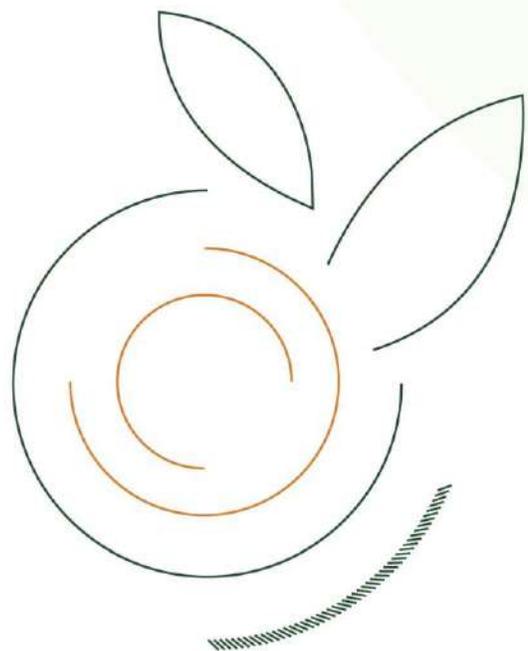
DUREE DE CONVERSION



❖ Réduire sa durée de conversion :

Cela est possible pour les prairies naturelles, les friches, les terres non cultivées, les jachères, les parcours, les bois et landes, Sous réserve que :

- ❖ Les parcelles n'aient pas été traitées pendant au moins 3 ans : Passage direct en Agriculture Biologique possible
- ❖ Si les parcelles n'ont pas été traitées pendant au moins 2 ans, le passage en Agriculture Biologique après 1 an de conversion est possible.



Déroulement d'un contrôle



DEROULEMENT D'UN CONTRÔLE

CONTRÔLE DOCUMENTAIRE

1. Plans et surfaces des parcelles exploitées :

- Photos PAC ou Plan cadastral
- Déclarations PAC ou Registre cadastrale
- Listing des Cultures/cépages

2. Plans des Bâtiments de l'exploitation

- Bâtiment d'élevage
- Unité de stockage: Cellules céréales...

3. En cas de conversion d'animaux : Liste à jour des animaux à la date de début de conversion

4. Comptabilité :

Factures ou BL d'achats pour les intrants utilisés depuis le début de conversion – Factures de ventes depuis le début de conversion

5. Enregistrements:

Cahier de cultures, registre sanitaire d'élevage

6. Fiche technique/Certificats

Engrais, produits phytos, produits de nettoyage, sacs de semences
Certificats fournisseurs de produits bio

7. En cas de Mixité de l'exploitation :

-Mesures de séparation/nettoyage mises en place en cas de matériel commun au bio et non bio

8. Etiquetage

CONTRÔLE VISUEL

1-Visite parcellaire: vérification de l'absence de contamination croisée via champs voisin, par ruissellement, par activité industrielle. Vérification de la cohérence entre achats de semences et cultures implantées...

2-Bâtiment d'élevage: surface, éclairage, confort des animaux (densité au m², litière, accès à l'eau), produits utilisés pour le nettoyage

3-Bâtiment de stockage: produit utilisé, quantité présente (cohérence avec achat/récolte et consommations ou ventes), absence de contamination croisée avec matière première non bio, stockage intrants (étiquettes...)

4-Etat des animaux

5-Autres: Atelier de Transformation

PRELEVEMENT

- De terre,
- De Végétaux
- Au champs, au stockage, sur le lieu de vente (marché).
- sur produit bruts ou transformés



Site internet CERTIPAQ BIO :

www.certipaq.com

Agence Bio :

6, rue Lavoisier 93100 Montreuil – Tél. : 01.48.70.48.30 – Fax : 01.48.70.48.45

www.agencebio.org

Site de gestion des variétés disponibles en semences bio et des dérogations semences: www.semences-biologiques.org

Réglementation européenne :

<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>

Site COFRAC:

<http://www.cofrac.fr>

Site INAO:

<http://www.inao.gouv.fr>



MERCI



tech & bio

...et rendez-vous sur le stand **Osez la bio** (emplacement G0) pour toute question sur votre projet de conversion, installation ou transmission bio !